

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2012/25 Paraphe : FS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2012/25</i>	

Nombres de membres

En exercice : 126

Présents : 82

Votants : 87

(Dont pouvoirs : 5)

POUR : 87

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

L'an deux mille douze, le onze avril, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 29/03/2012

M. Philippe ETIENNE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Françoise TOUSSAINT ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Régis BARRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Thierry CHARTIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Maurice CREUWELS ; Dominique DANNEAUX ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Benoît HUREAU ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Patrick PARIS ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bernard WISNIEWSKI.

Représentés :

Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER-CLEMENT ; Monsieur Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à M. Jean Marc LOUIS ; Monsieur Damien GEORGES donne pouvoir de vote à M. Hervé LAHOTTE ; Monsieur Dominique HARBOUT donne pouvoir de vote à Mme Nadine DIDIER

OBJET : AFFECTATIONS DES RESULTATS

VU l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M14 ;

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2011,

VU les articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'approbation des comptes administratifs 2011 du Conseil de Communauté par délibération N° DC2012/23 et considérant les résultats antérieurs reportés des différents budgets de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise,

CONSIDERANT que, sur le budget général en section d'investissement, le versement de subventions notamment au titre du FISAC est en décalage avec le paiement des dépenses s'y rapportant,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE d'affecter aux différents budgets 2012 les résultats de clôture cumulés au 31 décembre 2011 comme suit :

BUDGET GENERAL :

002 - Recettes de fonctionnement : 3 544 135,07 €

001 - Recettes d'investissement : - 6 570,39 €

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

002 - Recettes de fonctionnement : 618 585,24 €

001 - Dépenses d'investissement : -27 036,47 €

Article 1068 – Recettes d'investissement : 202 636,47 €

BUDGET ANNEXE PAD/NOCTURNIA

002 - Dépenses de fonctionnement : -248 268,64 €

001 - Recettes d'investissement : - 37 939,13 €

BUDGET ANNEXE 2C2A/CERFE

002 - Dépenses de fonctionnement : -90 053,49 €

001 - Recettes d'investissement : 102 482,05 €

BUDGET ANNEXE PAE de BUZANCY

002 - Dépenses de fonctionnement : - 8 545,19 €

001 - Recettes d'investissement : 202 098,88 €

BUDGET ANNEXE ZAE DE VOUZIERES

002 - Dépenses de fonctionnement : - 73 474,36 €

001 - Dépenses d'investissement : - 599 056,97 €

Pour extrait certifié conforme, le 16 avril 2012

Le Président,

Francis SIGNORET

